

HORS-SÉRIE CORONAVIRUS

INFOS PRATIQUES | AIDE AUX ANCIENS | SALUBRITÉ | SÉCURITÉ

Revue de la mairie de Claye-Souilly

J'aime Claye-Souilly Le Mag



SERVICES TECHNIQUES

La salubrité
comme priorité
À lire en page 04



CCAS

Solidarité
avec nos aînés
À lire en page 05



SÉCURITÉ SANITAIRE

Des masques
pour tous
les Clayois
À lire en page 06





ENSEMBLE pour lutter contre le COVID-19

Chères Clayoises, Chers Clayois,

Depuis le 23 mars dernier, l'État a chargé les exécutifs municipaux en place d'assurer la gestion de la crise sanitaire.

C'est la raison pour laquelle je reste pour le moment à la manœuvre pour traiter les affaires courantes de la mairie et pour mettre en place toutes les actions utiles durant cette période compliquée et délicate.

Désormais, les enjeux principaux de notre collectivité consistent à assurer la sécurité de nos concitoyens, préserver leur santé du mieux possible et maintenir la propreté de la ville pour éviter les problèmes d'insalubrité.

Il s'agit également d'anticiper sur le déconfinement en prenant toutes les mesures nécessaires pour que notre population soit protégée.

Tous les matins, je réunis en Mairie une cellule de crise regroupant quelques élus et les principaux chefs de service pour faire le point sur la situation au jour le jour et pour évoquer les actions à mettre en place à court, moyen et long terme.

En cette période de crise sanitaire, cette édition spéciale a été conçue pour communiquer sur les actions mises en place par la municipalité et vous donner les informations pratiques qui pourront vous être utiles dans votre quotidien.

Je tiens à remercier les Clayoises et les Clayois qui, dans leur très grande majorité, respectent les consignes de confinement et de distanciation et je remercie aussi chaleureusement chacun d'entre vous pour votre participation à l'entraide et à la solidarité qui s'expriment dans notre ville de multiples façons.

Dans cette période trouble, c'est une belle leçon de vie de constater que tous ensemble nous pouvons agir et nous entraider.

La première des bonnes actions étant, comme vous le savez, de respecter les gestes barrières et de rester chez soi, pour se protéger et protéger les autres.

Prenez soin de vous !

Yves ALBARELLO

02 | ÉDITORIAL

03 | INFOS PRATIQUES

- Ramassage des déchets verts
- Les numéros utiles en cas de violences conjugales
- Horaires d'ouverture de la Poste au Centre-Ville

04 | ACTIONS DES SERVICES

- Services Techniques : la salubrité comme priorité
- Police municipale : assurer la sécurité
- Solidarité avec nos aînés : le CCAS aux côtés des anciens
- Service Enfance : organiser l'accueil des écoliers

06 | SÉCURITÉ SANITAIRE

- EHPAD : agir pour nos anciens
- Objectif masques
- Protection des Clayois

07 | URBANISME / VIE ÉCONOMIQUE

- Mesures spécifiques transitoires
- Réouverture du marché couvert et des commerces locaux

Vivre à Claye-Souilly

- Publication de la Ville de Claye-Souilly
- Rédactrice en chef : Cécile COMPAGNON
- Rédaction : Services municipaux
- Création et mise en page : Vincent VERGEAT
Tél. 06 26 35 72 77 - vincent.vergeat@wanadoo.fr
- Photos : Services municipaux, Organismes cités

Imprimé par Azur Partner sur papier recyclé



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Le SIGIDURS a repris la collecte des déchets végétaux depuis le lundi 27 avril : désormais, bacs et sacs à déchets verts peuvent être collectés. Pour rappel, durant la période où le SIGIDURS n'assurait plus cette mission, ce sont les services techniques qui ont procédé à la collecte des déchets végétaux et qui continuent à distribuer des sacs pour les déchets verts.

Merci de :

- Sortir vos bacs la veille au soir (le dimanche),
- Ne pas saturer les trottoirs dans la limite de 2 bacs de déchets végétaux + 8 sacs papiers ou fagots maximum par foyer.
- Vous rendre en déchèteries ou patienter jusqu'à la collecte suivante si vos quantités sont supérieures

ATTENTION, pour la santé des ripeurs, les bacs doivent obligatoirement être fermés et les sacs plastiques sont proscrits.

Si malgré ces précautions, vous constatez que toute la rue n'a pas été collectée, il faut laisser les déchets végétaux sur la voie publique. De nouveaux passages seront effectués les jours suivants.

Informations complémentaires sur www.sigidurs.fr



INFORMATION COLLECTE DES DÉCHETS

CORONAVIRUS
COVID-19

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX REPREND.



PENSEZ À :

- PLACER VOTRE BAC, FAGOTS OU SACS SUR LE TROTTOIR SANS GÉNÉRER LA CIRCULATION,
- STATIONNER CORRECTEMENT VOTRE VÉHICULE POUR LAISSER UN PASSAGE AU CAMION,
- RENTRER VOTRE BAC APRÈS LA COLLECTE.

Pour être informé de l'actualité et des éventuelles perturbations :



facebook

Plus d'infos

www.sigidurs.fr



À NOTER !

Vous avez besoin de sacs déchets verts ?

Appelez le 01 60 26 64 36.

Indiquez vos coordonnées

(nom et adresse) et les agents des services techniques

vous livreront directement à domicile.

INFOS PRATIQUES

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES**

COVID-19 INFORMATION

VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

17 En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter **la police ou la gendarmerie**. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

3919 Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

115 Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir **un hébergement** d'urgence.



Plateforme de signalement en ligne arretonslesviolences.fr ou www.service-public.fr pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.



Je trouve mon association locale :

Afin d'apporter une réponse adaptée aux victimes de violences conjugales pendant cette période de confinement sanitaire, liste des associations et n° de téléphone à votre disposition sur le site www.territoire-de-belfort.gouv.fr ou à l'adresse suivante <https://bit.ly/2JvgPjy>

119 Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditif, **de violence commise sur un enfant**. Cela vaut également pour les enfants et adolescents en situation de risque pour eux même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**
Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION

SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Lutte contre les violences conjugales, en recrudescence depuis le début du confinement.



LA POSTE

Les services de la Poste se sont mobilisés pour permettre l'accès à ses différents services au public.

Le bureau de Claye-Souilly a rouvert depuis le 14 avril, les clients peuvent de nouveau effectuer les opérations courrier, colis et financières habituelles, du lundi au vendredi, de 9h à 12h, en respectant bien sûr les mesures de distanciation.

Actions des services



SERVICES TECHNIQUES

LA SALUBRITÉ COMME PRIORITÉ

Tous les vendredis matins, les agents des services techniques assurent le nettoyage et la désinfection des voiries principales de la ville : rue Jean-Jaurès, Place Charles-de-Gaulle, Parkings de la Maison de santé, du Centre commercial Mauperthuis et de la Poste.

Les voiries sont nettoyées ainsi que les mobiliers urbains (abribus) les plus utilisés.

Le nettoyage de la ville est une des missions prioritaires des services techniques qui travaillent à la salubrité de la ville : vidage des corbeilles et des bornes Toutounet et réapprovisionnement en sacs de ces dernières, ramassage à la pince des déchets en tout genre.

Les agents ont également réalisé quelques travaux de voirie pour colmater les nids de poule potentiellement dangereux.

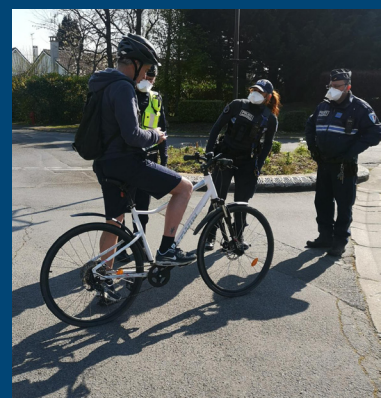
Enfin, les travaux liés aux Espaces Verts ont repris avec la tonte des espaces verts communaux ■



POLICE MUNICIPALE

Pour assurer la sécurité de nos concitoyens durant cette période de crise sanitaire, la municipalité a pris la décision de réorganiser les horaires de la Police municipale de façon à ce que les agents soient présents 7 jours sur 7.

Les missions principales exercées par nos agents durant la crise sanitaire sont de procéder à des contrôles des attestations dérogatoires de sortie, de poursuivre les patrouilles dans les quartiers et de gérer la sécurité au quotidien.



SOLIDARITÉ

Un grand merci à Pascal BOUCRY qui, à titre bénévole, a réalisé et offert 13 masques de protection en plexiglas aux agents de la Police municipale.

INCIVILITÉS

De nombreux gants, masques et attestations sont jetés au sol de façon négligente. Ce comportement est incivique et dangereux et pose des problématiques de salubrité car cela présente un risque pour la population et dégrade la qualité de notre cadre de vie. Merci de les mettre dans un sac avant de les jeter dans les poubelles d'ordures ménagères et non de tri sélectif.

Comptant sur le civisme de chacun ■



À NOTER !

Pour rappel, les contrevenants s'exposent à une **AMENDE DE 68 EUROS**,

(Code pénal. article R. 633-6).





ACCUEIL DES ENFANTS

Durant le temps scolaire, un accueil prioritaire a été mis en place pour les enfants des personnels soignants, sapeurs pompiers, policiers nationale et municipale à l'école Mauperthuis.

D'autre part, afin de permettre aux enfants qui ne disposent pas de l'outil informatique nécessaire à la poursuite de l'apprentissage scolaire en ligne, la municipalité a décidé de leur mettre à disposition les tablettes numériques dont elle a doté les classes de CM2 de la commune.

Durant les vacances scolaires et les mercredis, la prise en charge s'est opérée selon les mêmes critères dans les locaux de l'Accueil Loisirs.

Quid de la rentrée scolaire prévue le 11 mai prochain ?

Les dernières annonces en date évoquent une reprise de l'école sur la base du volontariat.

Pour la municipalité, l'ouverture des groupes scolaires ne pourra se faire que si toutes les conditions de sécurité sanitaire peuvent être remplies car de nombreuses difficultés se posent encore, concernant notamment le transport, la présence des enseignants et l'organisation du déjeuner sur la pause méridienne ■

À NOTER !

La liste des personnels prioritaires a été élargie pour l'accueil des enfants, notamment aux agents des services de l'État, postiers et personnels des pompes funèbres.

ACCUEIL LOISIRS

INSCRIPTIONS ÉTÉ 2020 ET RENTRÉE 2020/2021

Les parents peuvent effectuer une pré-inscription via le Portail famille du site internet de la Ville ou par courriel à : AL@mairie-claye-souilly.fr

En ce qui concerne les inscriptions pour les vacances d'été, le Portail famille sera ouvert du 12 mai jusqu'au 12 juin.

Pour les inscriptions de la rentrée, le Portail sera ouvert à compter du 19 juin ■

À NOTER !

Ces inscriptions sont prises sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Plus de renseignements

au ☎ 01 60 26 46 45

SOLIDARITÉ AVEC NOS AÎNÉS

Nos anciens sont les plus vulnérables face à la pandémie de COVID-19. C'est la raison pour laquelle il est important qu'ils restent confinés chez eux et qu'ils prennent le moins de risques possibles pour leur santé. Ainsi, la municipalité a rapidement mis en place plusieurs actions solidaires par le biais du CCAS.



Outre le portage de repas à domicile et le transport à la demande qui sont maintenus depuis le début du confinement, de nouveaux services gratuits sont mis à disposition de nos aînés qui peuvent appeler le numéro unique mis en place par la municipalité : le 01 60 26 92 00.

Au bout du fil, un agent prend en note les demandes des administrés, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les jeunes animateurs de l'Accueil Loisirs ainsi que le personnel du CCAS et de la Médiathèque sont ensuite chargés de faire les courses alimentaires et de pharmacie qu'ils livrent directement au domicile des demandeurs.

Chaque agent porte un badge avec photo et message accréditif signé par monsieur le Maire.

De plus, régulièrement, des agents de la Ville contactent par téléphone les personnes dites fragiles déjà inscrites sur le registre du Plan Canicule pour prendre de leurs nouvelles, passer des messages et répondre à leurs demandes.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service de contact téléphonique, vous pouvez vous inscrire en remplissant le coupon ci-dessous :



COUPON

À retourner à la mairie de Claye-Souilly
Allée André-Benoist
77410 Claye-Souilly
ou par mail :
contact@mairie-claye-souilly.fr

Prénom : Nom :

Date de naissance : / /

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Je souhaite m'inscrire sur la liste des personnes qui seront contactées dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19

Date : / /

Signature :

Sécurité sanitaire



OBJECTIF MASQUES

Depuis le début de la crise sanitaire, un des enjeux de la municipalité a été de se fournir en masques afin de protéger nos concitoyens les plus exposés.

Des commandes ont été passées auprès de fournisseurs privés : soit un total de 93 000 masques achetés par la municipalité.

De plus, grâce à des dotations de la Région Ile-de-France (5000 masques), du Département de Seine-et-Marne (2000 masques) et de la CARPF (2500 masques), ce stock a permis de fournir des protections, prioritairement distribuées aux personnels de santé des deux maisons de retraite, à la Maison de santé du Bois des Granges, aux personnels de santé clayois (dentistes, infirmiers, kinés, aides à domicile, etc.) à la pharmacie, aux commerçants du Centre-Ville et aux agents municipaux travaillant sur le terrain ■



EHPAD

AGIR POUR NOS ANCIENS

Des milliers de masques et de charlottes, des gants et du gel hydroalcoolique ont été remis aux directions des deux EHPAD (Résidence de Diane et Résidence du Château) afin de pouvoir protéger le personnel et les résidents devant la propagation du Covid-19. De plus, dès la mi-mars, la municipalité s'est rapprochée du laboratoire Saint-Côme de Claye-Souilly pour assurer le dépistage des résidents et du personnel. Grâce à cette action, les directions ont pu mettre en place une nouvelle organisation de leurs services, en isolant les cas positifs pour éviter une contagion massive.

Enfin, pour répondre au manque de personnel touché par de nombreux arrêts de travail, la Mairie a fait un appel aux bénévoles pour apporter une aide aux personnes âgées. Une trentaine de volontaires se sont manifestés pour soulager les équipes de la Résidence du Château.

La direction a fait appel à des personnes ayant notamment des compétences et des diplômes en matière d'aide aux personnes âgées pour des missions auprès des résidents, tandis que d'autres bénévoles ont pu aider à des tâches qui ne nécessitent pas de compétence particulière (lessive, nettoyage, etc...) ■

Bornes de désinfection

La crise du COVID-19 va bouleverser dans la durée nos habitudes en particulier sur la poursuite des gestes barrières qui seront à garder sur le long terme.

Ainsi, anticipant sur le déconfinement, la municipalité a décidé de se doter de stations de désinfection des mains, avec commande au coude.

Il s'agit de bornes SANIMAINS (20 sur pied et 50 murales) avec distributeur de gel hydroalcoolique qui seront installées dans les structures et établissements municipaux accueillant du public (écoles, Médiathèque, Mairie, gymnases, etc.).

Grâce à sa commande au coude, la borne évite le contact entre les mains et le distributeur, ce qui garantit une hygiène maximale pour tous.





PROTECTION DES CLAYOIS

**DES MASQUES LAVABLES
ET RÉUTILISABLES
POUR TOUS !**



Afin de pouvoir protéger chaque Clayois, 13 500 masques alternatifs lavables et réutilisables ont été commandés auprès d'un fabricant spécialisé, basé en Seine-et-Marne. Il s'agit de masques avec une couche extérieure 100% polyester et une couche intérieure 100% coton contenant une poche pour pouvoir insérer un filtre carbone ou filtre à café, sopalin, etc... La

livraison est attendue pour le début du mois de mai, la distribution aura lieu normalement avant le déconfinement annoncé le 11 mai.

Au niveau des modalités de distribution, la répartition se fera par sectorisation, par retrait à un lieu déterminé. Un courrier d'information vous indiquera toutes précisions et les documents à fournir le jour de la distribution. De plus le Département de Seine-et-Marne a également passé commande de masques pour en doter chaque Seine-et-marnais.

Pour pouvoir retirer vos masques, vous devrez présenter un justificatif de domicile, une pièce d'identité ainsi que votre livret de famille.

En ce qui concerne les personnes de plus de 67 ans, une livraison directe sera organisée pour éviter leur déplacement hors du domicile ■

URBANISME

MESURES SPÉCIFIQUES TRANSITOIRES - COVID 19

La crise sanitaire inédite oblige à prendre des mesures spécifiques provisoires dans tous les domaines d'activité.

En ce qui concerne le droit des sols, la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et l'ordonnance 2020-306 du 25 mars 2020 édictent des dispositions pour adapter les procédures à cette situation exceptionnelle (susceptibles d'évolutions en fonction de l'actualité !).

Ce qu'il faut en retenir pour toutes les procédures droit des sols (demandes d'autorisation, déclarations, délais d'instruction, délais de recours et de validité...) **entre le 12 mars et le 24 juin 2020 :**

- En dérogation des délais habituels, principe général de suspension du chronomètre droit des sols, c'est-à-dire que les délais en cours sont décalés à concurrence de leur avancement.
- Aucune autorisation tacite n'est possible !

Le Service urbanisme souhaite vous assurer la continuité de service la plus optimale possible. Dans ce contexte, pour tout renseignement utile sur son projet, le pétitionnaire (actuel ou futur) est invité à prendre contact aux adresses mail suivantes : iparigi@mairie-claye-souilly.fr ou urbanisme@mairie-claye-souilly.fr

VIE ÉCONOMIQUE

Suite à une nouvelle demande de dérogation auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne, la Ville de Claye-Souilly a obtenu l'autorisation de rouvrir son marché couvert à compter du 18 avril, après la mise en place des mesures de sécurité nécessaires : mise en place d'une marche en avant et marquage au sol pour signaler la distanciation physique à respecter, gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie.

Pour encadrer le bon déroulement du marché, la Police municipale est présente les jours de marché.

De plus, les commerces du Centre-Ville s'organisent pour permettre à leur clientèle de venir faire leurs courses en toute sécurité.



CORONAVIRUS, POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

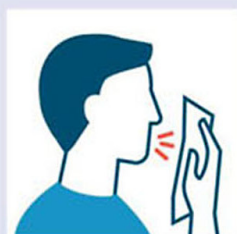
Adoptez les 10 gestes barrière



Lavez-vous très régulièrement les mains, toutes les heures avec de l'eau et du savon ou utilisez une solution hydro-alcoolique.



Évitez de serrer la main et de faire la bise.



Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en cas d'éternuement.



Ne prêtez pas les objets de la vie quotidienne (brosse à dents, téléphone...). Ne partagez pas la nourriture, les couverts, les ustensiles de cuisine.



Utilisez un mouchoir à usage unique, jetez-le dans une poubelle fermée et lavez-vous les mains.



Nettoyez régulièrement les objets et appareils que vous touchez (téléphone, poignée de porte).



Sans mouchoir, tousssez ou éternuez dans le pli du coude (pas dans vos mains).



Maintenez une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes qui toussent ou qui éternuent.



Évitez de vous toucher le visage, le nez, les yeux et la bouche. Ce sont des portes d'entrée pour les virus et nos mains leurs transports en commun.



Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien. En cas de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires, contactez le SAMU (15).

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000 (appel gratuit)